

Inscription en première STI2D au Lycée SAINT-EXUPÉRY

Rentrée 2026

Veillez prendre connaissance ci-dessous des modalités d'inscription en 1^{ère} STI2D au lycée Saint-Exupéry :

**ATTENTION : Les inscriptions ne sont possibles que pour les élèves affectés au lycée.
Les résultats seront transmis le 30 juin par l'établissement d'origine.**

Voir ci-dessous la liste des documents à ramener.

- **Inscription** au lycée: **vendredi 3 juillet de 14h à 17h**

Vous rapporterez au lycée les documents attendus. *Aucun envoi postal des documents ne sera accepté.*
La présence d'un représentant légal pour les nouveaux élèves est indispensable.

Elèves déjà inscrits au lycée Saint-Exupéry en 2025-2026

Documents à ramener le 3 juillet

(aucune photocopie ne sera réalisée sur place) :

- La fiche de renseignements distribuée en classe à vérifier et corriger **EN ROUGE**.

A imprimer depuis le lien :

<https://gofile.me/7OfaY/Z7hjs0wW9>

- Droit à l'image et attestation de prise de connaissance du règlement intérieur (à imprimer et remplir)
- Fiche Infirmerie (à imprimer et remplir)
- Fiche d'urgence non confidentielle (à imprimer et remplir)
- Fiche d'engagement annuel pour l'enseignement optionnel de latin pour les élèves volontaires (à imprimer et remplir) **voir cadre page 2**

A ramener également :

- Attestation d'assurance scolaire (si déjà délivrée par votre assureur)
- Recensement (obligatoire pour les élèves de + de 16 ans)
- RIB du parent responsable financier (nom et prénom de l'élève inscrits au recto) si changement
- Chèque de 15 Euros à l'ordre de la MDL ou paiement par carte sur place - *Falcutatif* - (Maison des lycéens)
- Jugement de divorce le cas échéant
- Un justificatif de domicile en cas de changement d'adresse uniquement.

ATTENTION : les élèves déjà inscrits au lycée Saint-Exupéry en 2025-2026 doivent impérativement ramener leurs manuels scolaires le 3 juillet.

Nouveaux élèves (extérieurs au lycée Saint-Exupéry) :

Documents à ramener le 3 juillet

(aucune photocopie ne sera réalisée sur place) :

A imprimer depuis le lien :

<https://gofile.me/7OfaY/Z7hjs0wW9>

- Fiche Infirmerie (à imprimer et remplir)
- Fiche d'urgence non confidentielle (à imprimer et remplir)
- Droit à l'image et attestation de prise de connaissance du règlement intérieur (à imprimer et remplir)
- Fiche d'engagement annuel pour l'enseignement optionnel de latin pour les élèves volontaires (à imprimer et remplir) **voir cadre ci-dessous**

A ramener également :

- EXEAT (Certificat de fin de scolarité de l'établissement fréquenté en 2025/2026)
- Copie recto verso de la pièce d'identité
- RIB du parent responsable financier (Nom et prénom de l'enfant inscrit au recto)
- Recensement (obligatoire pour les élèves de + de 16 ans)
- Attestation d'assurance scolaire (si déjà délivrée par votre assureur)
- Chèque de 15 Euros à l'ordre de la MDL ou paiement par carte sur place - *Falcutatif* - (Maison des lycéens)
- Jugement de divorce le cas échéant
- Tout document en lien avec une prise en charge spécifique : PAI, PAP, PPS.
- **La demande d'internat le cas échéant** : lettre + chèque de 50 euros à l'ordre du lycée Saint-Exupéry (encaissé et restitué par virement à la fin de la formation si aucune dégradation constatée)*

****Attention : pour l'internat, les places sont limitées. L'admission est donc soumise à étude du dossier de l'élève (lettre à l'attention du chef d'établissement – adresse de résidence - chèque de 50 euros)***

IMPORTANT

A l'issue de la phase d'inscription et au plus tard le 3 juillet, les élèves non-inscrits perdent le bénéfice de leur affectation, les élèves de la liste supplémentaire seront alors appelés dans l'ordre de leur rang.

Enseignement optionnel de Latin en STI2D

Les élèves affectés en 1^{ère} STI2D au lycée Saint – Exupéry ont la possibilité de s'inscrire à l'enseignement optionnel de latin, à raison de **2h supplémentaires par semaine**. Les notes de latin compteront pour le baccalauréat et l'option apparaîtra sur Parcoursup.

Attention : toute inscription à l'option est pour l'année scolaire, il n'y aura pas de désistement ou d'inscription possible à la rentrée.

Vous veillerez à compléter la fiche à télécharger et à la ramener le jour de l'inscription.